

Résolution

Prononcé la probation du compte définitif de la liquidation suivant le rapport présenté par le liquidateur.

Donne quitus au liquidateur Monsieur Konné BATHILY et constate la clôture de la liquidation en date du 31 janvier 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h 30

De tout ce dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par les associés présents à l'assemblée.

Le Gérant

Monsieur Konné BATHILY



L'Associé

Monsieur Berat ARAS



Monsieur Serhat ARAS

